

En dépit des témoignages recueillis au Congrès des États-Unis, je tiens de source digne de foi que les réserves de minerai de fer de teneur satisfaisante s'épuisent chez nos voisins. Nous savons que celles du champ de Mesabi, dans le Minnesota, ne dureront plus longtemps. Il est inconcevable qu'un projet d'un aussi grand intérêt soit contrecarré au Canada. Certains arguments énoncés ici cet après-midi résonnent étrangement comme ceux qu'ont avancés dans la capitale des États-Unis, les protecteurs des intérêts acquis.

M. McCulloch: Dans les provinces Maritimes, la navigation est ouverte toute l'année, à partir d'Halifax.

M. Fulford: Voici ce que je voulais dire. Pendant le tiers de l'année, les expéditions se feront exclusivement par les provinces Maritimes.

M. Murray (Cariboo): En Colombie-Britannique, ce serait toute l'année.

M. Fulford: Je ne crois pas que la Colombie-Britannique ait rien à craindre à l'égard du projet de canalisation du Saint-Laurent. De fait, cette province aurait tout à gagner de cet aménagement. J'exhorte donc le ministre le plus fortement possible à étudier le projet immédiatement et le plus soigneusement possible, à la suite de ces levés, et, par l'entremise de notre ministère des Affaires extérieures, à faire pression auprès des États-Unis pour que ce projet dont on fait un ballon politique depuis des années soit enfin réalisé, pour le plus grand bien du Canada et des États-Unis.

M. Stuart (Charlotte): Un débat d'envergure semble s'engager sur le sujet. Certains députés des provinces Maritimes ont brièvement exposé leurs vues. J'en fais autant afin de signaler que le projet suscite bien des craintes dans les provinces Maritimes. Le préopinant préconise la réalisation d'une voie profonde dans le Saint-Laurent. Fort bien. Je me permets toutefois d'exposer la situation dans laquelle se trouvent les provinces Maritimes.

On vient de signaler qu'il y aurait moyen de transporter à la tête des lacs le minerai du Labrador. Sauf erreur, nous importons beaucoup d'acier américain. Nos aciéries des provinces centrales sont obligées d'importer de la houille des États-Unis. Pourtant, j'ai toujours pensé que plus les sources de matières premières sont rapprochées, plus la fabrication est économique.

La houille des provinces Maritimes convient bien à la fabrication de l'acier. D'autre part, le minerai de fer nous arrive par voie d'eau, l'année durant. Par ailleurs, il est

impossible de trouver à notre houille des débouchés à l'ouest de Montréal. Les provinces Maritimes estiment qu'il est logique de transformer en acier, chez elles, le minerai disponible. En effet, si le minerai est expédié à la tête des lacs afin d'être transformé en acier aux États-Unis, le métal ainsi produit, une fois de retour au Canada, coûtera le quart plus cher que s'il avait été fabriqué ici.

Il n'est pas facile de donner, à cet égard, à la population des provinces Maritimes, des explications satisfaisantes.

On a parlé du projet de développement d'énergie hydroélectrique. Tous les aménagements hydroélectriques du Nouveau-Brunswick sont l'œuvre de la population de la province et non du gouvernement fédéral. Je ne vois pas comment je pourrais expliquer aux gens des provinces Maritimes l'aide fournie par le gouvernement fédéral en vue du développement d'énergie hydroélectrique dans les provinces centrales qui sont beaucoup plus en mesure, financièrement, que le Nouveau-Brunswick, de payer le coût de ces aménagements.

Il serait possible de créer de la force motrice dans mon propre comté, à Passamaquoddy. C'est un projet dont on parle depuis une vingtaine d'années. Mais on ne s'y intéresse pas autant qu'à l'entreprise du Saint-Laurent. Je me demande pourquoi. Comme il s'agit de l'aménagement d'une usine marémotrice, ni la sécheresse ni les inondations ne sont à craindre. Aucune riche propriété ne serait inondée. On n'aurait donc pas de dommages à payer. On pourrait y produire plus d'un million de chevaux-vapeur, soit autant que ce qu'on peut obtenir du Saint-Laurent.

Si l'on tient compte également de notre houille et de nos aciéries ainsi que de la main-d'œuvre disponible, main-d'œuvre qui bien souvent doit se chercher du travail ailleurs au Canada, on conviendra qu'il est temps de songer sérieusement à cette partie du pays. Je suis sûr que la population des provinces Maritimes approuve les arguments qu'ont exposés ici ses représentants.

Je me déclare partisan de tout ce qui aidera au progrès du Canada tout entier, mais d'autres régions du pays devraient recevoir la même attention. L'endroit logique pour convertir ce minerai en acier c'est dans les provinces Maritimes. Le transport d'un produit ouvré coûte beaucoup moins cher que celui de la matière première. Les provinces Maritimes possèdent les matières premières et les connaissances techniques, de sorte qu'elles sont parfaitement justifiées de demander que cette industrie soit établie chez elles.